



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 12 juillet 2013

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	33	13	3

**OBJET : 05-2 - BUDGET  
ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2013 -  
DECISION MODIFICATIVE N° 1**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N° Enregistrement :

2123113

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 19 JUN. 2013

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 22 JUL. 2013

Pour le Maire,  
L'Attaché principal,



A. CLAVERIE

Le vendredi 12 juillet 2013 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 05/07/2013, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, M. Francis PERUGINI, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Monique CANOVA, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Edith LHEUREUX, M. Alain BIGNONNEAU, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Yves DAHAN, Mme Marina LONVIS, M. Jacques BAYLE, Mme Carine CURTET, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOU, M. Bernard MONIER, Mme Pierrette RAVEL, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, Mme Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE

#### Procurations

M. Georges ROUX à M. André-Luc SEITHER  
Mme Anne-Marie DUMONT à M. Audouin RAMBAUD  
M. Jacques GENTE à M. Francis PERUGINI  
Mme Jacqueline BOUFFIER à M. Eric PAUGET  
M. Serge AMAR à M. Patrick DULBECCO  
Mme Yvette MEUNIER à M. Alain BIGNONNEAU  
M. Jacques BARBERIS à Mme Marguerite BLAZY  
Mme Martine SAVALLI à Mme Marina LONVIS  
Mme Agnès GAILLOT à M. Bernard MONIER  
M. Jonathan GENSBURGER à Mme Simone TORRES FORET DODELIN  
M. Gilles DUJARDIN à M. Gérard MOLINE  
M. Denis LA SPESA à Mme Cécile DUMAS  
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

**Absents :** M. André PADOVANI, M. Jean-Pierre GONZALEZ, M. Matthieu GILLI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme BADAOU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) :

Monsieur le Maire dépose sur le bureau de l'Assemblée le projet de la Décision Modificative n°1 qu'il a dressé et qu'il soumet à l'appréciation du Conseil Municipal.

Le Rapporteur rappelle que cette décision modificative reprend le solde de l'exercice antérieur ainsi que les propositions nouvelles, tant en dépenses qu'en recettes et invite les membres à se prononcer sur ce document budgétaire et à passer au vote.

APRES avoir examiné ce document et procédé à un vote chapitre par chapitre, suivant détail ci-annexé,

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

**A la majorité par 37 voix POUR sur 46** (3 contre : M. PIEL, M. LA SPESA, Melle DUMAS ; 6 Abstentions : Mme RAVEL, M. DUJARDIN, M. MOLINE, Mme MURATORE, M. AUBRY, Mme VERCNOCKE),

- **VOTE** la Décision Modificative n°1 du budget Assainissement pour l'exercice 2013 ;

- **ARRETE** ainsi qu'il suit la balance générale

DEPENSES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES	MOUVEMENTS REELS	MOUVEMENTS D'ORDRE
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 155 612,31	903 658,31	251 954,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 349 480,76	1 669 480,76	680 000,00
<b>TOTAUX</b>	<b>3 505 093,07</b>	<b>2 573 139,07</b>	<b>931 954,00</b>

RECETTES	MOUVEMENTS BUDGETAIRES	MOUVEMENTS REELS	MOUVEMENTS D'ORDRE
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 414 454,00	482 500,00	931 954,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX</b>	<b>1 414 454,00</b>	<b>482 500,00</b>	<b>931 954,00</b>

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,

  
Jean LEONETTI

05-2 - BUDGET ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2013 - DECISION MODIFICATIVE N° 1

**Commission(s) :**

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."*

**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** DCM N.05-2 - BUDGET ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2013 - DECISION MODIFICATIVE N. 1 -

**Date de transmission de l'acte :** 22/07/2013

**Date de réception de l'accusé de réception :** 22/07/2013

**Numéro de l'acte :** DCM2123-13 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20130712-DCM2123-13-DE

**Date de décision :** 12/07/2013

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires